

Besoins d'accompagnement entre enseignant et AESH

Personne ressource	Aides à l'enseignante	Aides à l'AESH	Médiation
Observation en classe.	Aides matérielles : - images PECS etc. - aménagements pédagogiques. - aménagement d'un espace pour l'AESH dans la classe.		Constats : - Difficultés de fonctionnement - Les besoins d'accompagnement entre l'enseignant et l'AESH.
Écoute de l'enseignant et de l'AESH. Inciter l'AESH et l'enseignant à ne pas rester dans leurs questionnements / difficultés.	L'aider à définir ses propres attentes .	Aider à redéfinir son rôle : référence aux missions, circulaire du 3 mai 2017.	Avoir une même représentation du but . Co-construire le cadre de travail : orienter, aiguiller, réorienter régulièrement, mises en perspective.
Points d'appuis : - s'appuyer sur le projet de l'élève à l'école. - comment mettre en œuvre les objectifs de l'élève (accessibilité) ou compensation. - dégager ce qui est accessible en terme d'apprentissage	Partage d'expertise et reconnaissance de complémentarités .	<u>Gestes professionnels</u> : - ne pas faire « à la place de » mais donner accès aux apprentissages. - développer l' autonomie de l'élève (savoir s'effacer). - accompagner l'élève dans son relationnel.	Redéfinir les besoins des élèves et en faire l'objectif commun : - rendre explicite ces besoins. - recentrer les objectifs sur le scolaire . - ne pas voir l'élève que par rapport à ses difficultés : prendre conscience de ce que l'élève sait faire .
Outils (en appui aussi) : - ESS : besoins repérés, évaluations et redéfinition des nouveaux objectifs. - PPS (modalités concrètes de scolarisation, GEVASCO, préconisation). - PPI (formalisation des outils, concertation RASED et AESH pour redéfinir les actions).	Penser l'espace : - aider l'élève individuellement, aider l'élève au sein d'un groupe. - accepter la distance avec l'élève si besoin (quand l'élève n'a pas besoin de l'AESH).		Clarification des rôles de chacun. - Ne pas mettre les rôles en concurrence mais en collaboration . - Définir la médiation en fonction du PPI : qui fait quoi et comment le travail est-il articulé.
Cahier « de liaison » : - consignes - observations - bilans - progrès			Inviter l'enseignant à expliciter ses attentes concernant l'AESH.
			Valoriser les 2 partis, œuvrer ensemble.